REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2021 A SEIZE HEURES ET ONZE MINUTES

DEL 2021-04-13

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 4
Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à seize heures et onze minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

MAZURIER Jean-Christophe	SOMBRIN Fabrice	BOE Estelle
PRACHE Sylvaine	MERLIN Pierrick	THAMS Aurélie
MARLHENS Jean-Henri	LUCHIER Lisa	VANEECKELOOT Martine
NARDY Rodrigue	RICHE Olivier	MAZURIER Magali
JOURNO Nadia	BIDEAULT Michael	LEROUX Michel

Absents excusés :

VITEL Vincent	qui donne pouvoir à	JOURNO Nadia
SALZARD Gérôme	qui donne pouvoir à	MAZURIER Jean-Christophe
BAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à	MAZURIER Magali
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à	PRACHE Sylvaine

Secrétaire de séance : **PRACHE Sylvaine**

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour et 4 voix contre (LUCHIER Lisa, BIDEAULT Michaël, MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine) de :

Voter par chapitre le Budget Primitif 2021 de la commune en dépenses et en recettes :

Section FONTIONNEMENT

- Dépenses ..... 1 637 584,33 €
- Recettes ..... 1 637 584,33 €

Section INVESTISSEMENT

- Dépenses ..... 1 376 213,05 €
- Recettes ..... 1 376 213,05 €

Fait et délibéré le 12 avril 2021
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : 20 AVR. 2021

Mairie de Maffliers – 3 rue de Richebourg – 95560 MAFFLIERS – Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.03

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2021 A SEIZE HEURES ET ONZE MINUTES

DEL 2021-04-14

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 15 **Pouvoirs** : 4
Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à seize heures et onze minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

MAZURIER Jean-Christophe	SOMBRIN Fabrice	BOE Estelle
PRACHE Sylvaine	MERLIN Pierrick	THAMS Aurélie
MARLHENS Jean-Henri	LUCHIER Lisa	VANEECKELOOT Martine
NARDY Rodrigue	RICHE Olivier	MAZURIER Magali
JOURNO Nadia	BIDEAULT Michael	LEROUX Michel

Absents excusés :

VITEL Vincent	qui donne pouvoir à	JOURNO Nadia
SALZARD Gérôme	qui donne pouvoir à	MAZURIER Jean-Christophe
BAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à	MAZURIER Magali
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à	PRACHE Sylvaine

Secrétaire de séance : **PRACHE Sylvaine**

OBJET : BUDGET ANNEXE PRIMITIF « MANOIR NOTRE DAME » 2021

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa, BIDEAULT Michaël, MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine) de :

Voter par chapitre le Budget Annexe Primitif « Manoir Notre Dame » 2021 en dépenses et en recettes :

Section FONCTIONNEMENT

- Dépenses ..... 42 850,00 €
- Recettes ..... 42 850,00 €

Section INVESTISSEMENT

- Dépenses ..... 1 237 186,34 €
- Recettes ..... 1 237 186,34 €

Fait et délibéré le 12 avril 2021
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

MAIRIE DE MAFFLIERS 95560

Publication le : 20 AVR. 2021

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2021 A SEIZE HEURES ET ONZE MINUTES

DEL 2021-04-15

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 4
Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à seize heures et onze minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

MAZURIER Jean-Christophe	SOMBRIN Fabrice	BOE Estelle
PRACHE Sylvaine	MERLIN Pierrick	THAMS Aurélie
MARLHENS Jean-Henri	LUCHIER Lisa	VANEECKELOOT Martine
NARDY Rodrigue	RICHE Olivier	MAZURIER Magali
JOURNO Nadia	BIDEAULT Michael	LEROUX Michel

Absents excusés :

VITEL Vincent	qui donne pouvoir à	JOURNO Nadia
SALZARD Gérôme	qui donne pouvoir à	MAZURIER Jean-Christophe
BAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à	MAZURIER Magali
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à	PRACHE Sylvaine

Secrétaire de séance : **PRACHE Sylvaine**

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DE L'ASSAINISSEMENT

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michaël), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine de :

Voter par chapitre le Budget Primitif 2021 de l'Assainissement en dépenses et en recettes :

Section FONCTIONNEMENT

- Dépenses ..... 158 348,72 €
- Recettes ..... 158 348,72 €

Section INVESTISSEMENT

- Dépenses ..... 656 476,11 €
- Recettes ..... 656 476,11 €

Fait et délibéré le 12 avril 2021
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : 20 AVR. 2021